



**Coalition Béninoise des Organisations pour l'Éducation Pour Tous
(CBO-EPT)**

Cotonou Tél. : (229) 95 05 04 24 / 97 00 19 31

E-mail : cboept@yahoo.fr / www.cbo-ept.org/ quartier Mènonatin,
rue du marché, Immeuble BIBI Marcelline/ Rép. du Bénin

**DECLARATION DE LA COALITION BENINOISE DES ORGANISATIONS POUR
L'ÉDUCATION POUR TOUS (CBO-EPT) SUR LA PRISE DES DECRETS D'APPLICATION
DE LA LOI 2017-06 DU 29 SEPTEMBRE 2017 PORTANT PROTECTION ET
PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES EN RÉPUBLIQUE DU
BÉNIN**

Le Conseil des Ministres du mercredi 21 juin 2023 a décidé en ce qui concerne les mesures normatives, de l'adoption par le gouvernement béninois des décrets d'application de la loi N° 2017-06 du 29 septembre 2017.

La Coalition Béninoise des Organisations pour l'Éducation pour Tous (CBO-EPT) salue cet engagement de la République du Bénin et de son gouvernement actuel d'offrir aux personnes handicapées un environnement protecteur et respectueux de leurs droits.

Cette loi qui vient enrichir l'arsenal juridique du Bénin a pour objet de prévenir le handicap, de protéger, de promouvoir et d'assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'Homme et de toutes les libertés fondamentales aux personnes handicapées afin de garantir le respect de leur dignité intrinsèque et leur pleine participation à la vie sociale. Spécifiquement, cette loi favorisera une éducation et une formation inclusives de tous les enfants y compris ceux porteurs de handicap.

La CBO EPT note que les décrets d'application de cette loi constituent une véritable avancée pour le Bénin sur le plan du respect des droits de l'Homme et encourage fortement le gouvernement à continuer les efforts pour un meilleur positionnement du Bénin sur les valeurs et principes fondamentaux qui gouvernent les grandes démocraties.

La CBO EPT prend date avec l'histoire pour jouer pleinement sa participation de concert avec les structures publiques pour la vulgarisation de cette loi et de ses décrets d'application afin que toutes les personnes handicapées puissent véritablement se sentir intégrées.

Pour finir, la CBO EPT invite toutes les organisations de la société civile engagées pour la cause des personnes handicapées à ne ménager aucun effort pour le respect strict des dispositions légales contenues dans cette loi et ses décrets d'application. Elle invite également les autorités à divers niveaux, le peuple en général, à aimer et respecter les personnes handicapées qui ont, comme tous, un potentiel immense pour le développement de notre Nation.

Vivent les personnes handicapées !

Vive la CBO EPT

Vive le Bénin !

Je vous remercie.



Arsène C. ADIFFON

Président du Conseil d'Administration